

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 11 novembre 1958.

Monsieur le Ministre H. S c h a f f n e r ,
Directeur de la Division du commerce
au Département fédéral de l'économie publique,
B e r n e .

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu une copie de la lettre que vous avez adressée le 7 novembre aux membres de la Délégation permanente au sujet de l'emprunt de 50 millions de francs suisses que la Société Saint-Gobain désire placer auprès d'un consortium de banques suisses.

Comme je vous l'ai dit au cours de l'entretien que nous avons eu hier, il me paraît tout à fait inopportun de vouloir lier l'autorisation à donner pour cet emprunt à la reconnaissance de notre nouveau tarif douanier par le Gouvernement français. Il n'y a aucune chance pour que celui-ci modifie son attitude à cause de cet emprunt.

En revanche, je suis d'accord avec vous que, pour des raisons objectives et aussi pour prévenir des critiques de la part de milieux économiques suisses, nous devons faire quelque chose.

La démarche que vous envisagez auprès de M. Baumgartner, Gouverneur de la Banque de France, n'a plus de raison d'être après l'entretien que M. Schwegler a eu avec ce dernier et la promesse qui lui a été faite par M. Baumgartner. Une démarche supplémentaire auprès de celui-ci ne pourrait que l'indisposer.

Quant à la démarche dont vous voudriez charger M. Micheli auprès de M. Pinay, Ministre français des finances, on ne peut en atten-

.7.



2.

dre aucun succès si elle est faite maintenant, alors que l'autorisation pour l'emprunt de Saint-Gobain est encore en suspens. Une telle démarche serait vraisemblablement plus utile si elle était effectuée plus tard, au moment où la reconnaissance de notre nouveau tarif deviendra tout à fait actuelle et devra faire l'objet d'une décision. A ce moment-là, l'autorisation donnée pour l'emprunt de Saint-Gobain pourra être invoquée comme argument en faveur d'un assouplissement de l'attitude française dans la question de notre nouveau tarif douanier.

C'est dans ce sens que cette affaire devrait être réglée.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

A. A. *Max Petitpierre*

Max Petitpierre